

une ligue pour venger la Société & confondre ses ennemis, c'est-à-dire, pour tâcher de mettre le trouble dans le Royaume & y semer l'esprit de discorde; ils font des Assemblées qu'ils appellent un Conclave; la Lettre est l'ouvrage du plus jeune Ecolier qui le compose; des Vers assortis au style de la Lettre & qui sont imprimés à la suite sont composés par un de ses Confreres. Il paroitra, ajoute-t-il, d'autres productions, lorsqu'on aura fini des Commentaires auxquels on travaille; c'est à votre sagesse & à votre sévérité, Messieurs, d'arrêter le cours des témérités de cette troupe fanatique.

Tels sont les motifs des Conclusions que nous laissons par écrit sur le Bureau &c.

Que de besogne pour ces Messieurs portans parole, dans tant de Réquisitoires sur les productions journalières qui les leur multiplient. Mais ce qui paroît étonner bien du monde, c'est de ne voir jusqu'à ces jours aucun Parlement sévir contre deux Volumies en grand in-4^e, quoique répandus dans tout le Royaume depuis près d'un an, & ce en réponse & en réfutation détaillée du fameux Recueil des Assertions qui fait par-tout un si grand bruit.

Quant au Parlement de Bretagne, dont la conduite, à bien des égards, a déplu au Roi, une double mercuriale qu'il en a reçûe ne doit pas s'effacer si-tôt de son esprit. Voici ce qui en est.

Le 14. Mars les Membres qui le composent, cités de comparoître, se trouverent à Paris, au nombre de 85. Trois des leurs, depuis long-tems à Versailles sans avoir pû y obtenir une audience, ont été envoyés à leurs Terres, avec ordre d'y demeurer sans pouvoir aller à Rennes, avant que tout le Corps n'y fût lui-même de retour. Le Sr. de la Chalotais, qui en est le Procureur